

BARRIERE ANTI-UV

avant Protection INCOLORE

SANS ODEUR

** MAULER **

- **Promesses**.....: Réagit avec les fibres du bois pour le rendre **hydrophobe** et **très résistant à l'action des rayons UV** en association avec la Protection Incolore Sans Odeur Mauler®. Le bois modifié n'est plus sensible à l'action de l'eau (grisaillement...), ni à l'action des UV (empêche le jaunissement du bois aussi bien en extérieur qu'en intérieur, bloque la destruction du bois.)
Tenue QUV selon norme NF EN 927-6 : après 2000H de test, l'adhérence, la tenue de la brillance et le contrôle d'évolution de la teinte donnent des résultats excellents (tests réalisés par un laboratoire agréé sur le système complet).
 Imprégnation pour une protection optimale et longue durée du bois
Bouclier protecteur du bois. Invisible, conserve la teinte. Permet de garder la teinte d'origine même en extérieur.
 Protection durable et performante. Imprégnation incolore et invisible. Entretien très simple.
- **Caractéristiques**.....: Liquide, prête à l'emploi.
 - * **Liants** : Dispersions Acryliques et polyuréthanes spécifiques pour le bois
 - * **Solvants (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE)**: Eau, dérivés d'ester de glycol.
 Teneur en COV conforme à la réglementation en vigueur (Directive 2004/42/CE applicable en 2007-2010).
 - * **Extrait sec Massique**: Env. 12%
 - * **Densité (à 20°C)**: Env. 1,010
- **Classification** (NF T 36-005).....: Famille I - Classe 7b2/6a2
- **Utilisation**.....: Pour tous bois bruts, bois clairs, bardages, clôtures, balustrades, lambris, meubles....
- **Localisation**.....: Extérieur - Intérieur.
- **Odeur**.....: Sans odeur.
- **Finition**.....: Invisible. Doit être recouverte impérativement par la Protection Incolore Sans Odeur Mauler®.
- **Application**.....: Brosse, rouleau.
 Respecter les conditions et prescriptions définies au DTU 59-1. Ne pas appliquer à des températures supérieures à 30°C ou inférieures à 5°C ; ni, en extérieur par temps humide ou brumeux ou quelques heures avant la pluie. Ne pas appliquer sur bois chauds ou en plein soleil.
- **Teinte**.....: Incolore.
- **Dilution**.....: Prête à l'emploi. Ne pas diluer

- **Préparation des fonds**: Sur bois bruts ou décapés, bien secs : poncer et dépoussiérer.
Sur anciennes finitions : toujours revenir au bois brut
Sur bois gras et bois exotiques : bien dégraisser, poncer et dépoussiérer.
Pour tous les bois : si nécessaire, appliquer le Traitement Insecticide Fongicide Sans Odeur Mauler®
S'assurer que l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, le traitement et la préparation des supports soient conformes aux DTU et normes en vigueur.
 - **Nettoyage des outils**.....: Eau.
 - **Rendement**.....: 8 à 12 m² au litre suivant la nature du bois.
Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support. Les essences peu imprégnables (Chêne, Teck...) présentent une durée de vie de la protection inférieure aux essences facilement imprégnables.
 - **Séchage**
(à env. 20°C): Au toucher: 1 h environ
Recouvrable: 4 h environ sans dépasser 48 H (temps de réaction du produit avec le bois à 20°C)
Les temps de séchage varient en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air.
 - **Point éclair**.....: Supérieur à 100°C.
 - **Délai de stockage indicatif**.....: 1 an en emballage hermétique d'origine.
Stable dans les conditions normales de stockage.
 - **Conditionnement**.....: 1 L 5 L 15 L
 - **Recommandations(Directives européennes 67/548/CEE, 76/769/CEE et 1999/45/CE modifiées et Arrêtés du 21.02.90 et du 20.04.94 modifiés)**.....:
 - * **Manipulation**.....: Conserver hors de la portée des enfants. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 - * **Stockage**.....: A l'abri du gel.
 - * **Protection de la nature**.....: Ne pas jeter de résidus à l'égout.
- Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.
- **Conseil du fabricant**..: En extérieur, appliquer par temps sec, sur bois secs.
En extérieur, si la surface reçoit de la pluie avant d'être recouverte par la finition, il est impératif de réappliquer la Barrière Anti-UV Sans Odeur Mauler®.
Sur bois très absorbant (chêne..) une seconde couche est nécessaire.
Après minimum 4h de séchage et avant 48 H, il est impératif d'appliquer 2 couches de Protection Incolore Sans Odeur Mauler® pour une protection du bois longue durée optimale (se reporter au mode d'emploi de ce produit).

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.
Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de **lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit**, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. **L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.**